

LE PRÊT DE LIVRES BIENTÔT AUTOMATISÉ



L'automatisation débutera en 2013.

délibération. L'aménagement des bibliothèques, évalué à 3, 8 millions d'euros, pourrait être pris pour moitié en charge par l'Etat si la BM de Lyon est déclarée bibliothèque numérique de référence par le ministère de la Culture.E. F.

Emprunter un livre lorsque la bibliothèque est fermée. Voilà qui devrait être bientôt possible à Lyon, où le conseil municipal a validé lundi une demande de subventions au ministère de la Culture pour équiper les bibliothèques de la ville d'un système automatisé. Dès 2013 et jusqu'à fin 2014, selon la mairie, des automates et un robot trieur en libre-service devraient être déployés dans les établissements municipaux pour permettre aux lecteurs de retirer ou rendre leurs ouvrages 24 h/24, 7 jours/7. Cette automatisation s'inscrit dans le nouveau projet d'établissement de la bibliothèque municipale (BM), destiné à améliorer l'accueil et l'accessibilité du public. « La diminution des tâches administratives permettrait de dégager du temps pour l'accueil, le conseil aux visiteurs et la création de nouvelles activités », précise la mairie dans sa